



## Hall commun charges entretiens et rachat

Par **Lilycm**, le **19/11/2021** à **15:45**

Bonjour,

Jeune propriétaire, nous habitons dans une maison sur 2 étages depuis maintenant 2 ans.

C'est à l'origine une maison qui à été divisé en 2 appartemens

Nous sommes au rez de chaussée avec une entrée principale et en plus la possibilité de passer des escaliers extérieur qui donne accès à un petit hall commun env. 5-7m2 et dont je peux passer pour aller à l'étage de ma maison directement.

Nous n'avons pas forcément l'utilité de passer par l'extérieur pour rentrée à la maison.

Dans ce hall commun, le voisin qui habite au dessus décide de s'approprier cet espace en y mettant congélateur / vélo chaussures.

Il a aussi refait l'électricité et tiré un cable de son compteur pour l'electricité d'une pièce (qui lui appartient) et éclairage qui se trouve au même niveau que que hall.

Je ne paie pas l'électricité ni les entretiens de cet espace car celui ci nous informe à notre arrivée qu'il l'utilise et ne me demande pas de participation financiere.

Sauf que celui-ci ne l'a jamais entretenue et aujourd'hui il souhaite vendre son appartement.

Problème, le hall et les escaliers qui y conduit est en mauvais état et il m'impose soit de lui céder cette partie pour 1€ symbolique afin d'avoir plus de superficie et acces exclusif par l'escalier commun ou de refaire un compteur commun pour que je cotise et me faire payer les

réparations d'entretiens escalier, hall.

c'est mon premier achat et je ne connais rien au juridique à ce niveau.

Je ne sais pas ce que je dois faire ni auprès de qui car je ne veux pas lui céder pour 1€ symbolique cela me semble un peu compliqué.

En vous remerciant pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **22/11/2021** à **09:26**

Bonjour

Penez contact avec..

<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>

Vous serez utilement renseigné.